

Collecte des déchets Labège



Changement de
jours de collecte à compter
du 1^{er} février 2012

2012

guide pratique

Calendrier &

Service Relation aux usagers



Mémo du tri 2012



Emballages métalliques, aérosols bien vidés

Uniquement bouteilles et flacons en plastique bien vidés avec les bouchons

Briques alimentaires, cartonnettes, journaux et papiers bien vidés et aplatis

Non recyclés à jeter dans votre poubelle grise



Bouteilles, pots et bocaux en verre bien vidés sans les bouchons

Non recyclés à jeter dans votre poubelle grise



Non recyclés à jeter dans votre poubelle grise

Mémo déchèteries pour les habitants 2012

Déchèteries Horaires d'ouverture

Labège

Impasse de
la Bourgade
Route de Baziège
Tél. 05 61 39 99 18

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
- Samedi et dimanche : 9 h 30 - 17 h

Fermée mardi et jours fériés

Montgiscard

RN 113 - lieu-dit
En Rouzard
Tél. 06 18 33 15 33

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h
- Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h

Nouveaux horaires

Fermée lundi, dimanche et jours fériés

Ramonville-Saint-Agne

40, avenue de
Suisse
Tél. 05 62 88 30 15

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
- Samedi et dimanche : 9 h 30 - 17 h

Fermée jeudi et jours fériés

Produits acceptés Produits refusés

- **Encombrants** :
matelas, mobilier...

- **Déchets végétaux** :
feuilles, tontes, tailles,
branchages...

- **Ferrailles et
métaux non ferreux**

- **Gravats**

- **Bois**

- **Produits
recyclables** : verre,
papiers-cartons, bouteilles
en plastique

- **Déchets ménagers
spéciaux** : huiles de
vidange, peintures, piles,
batteries, produits de
bricolage et de jardinage,
radiographies...

- **Déchets d'équipements
électriques et électro-
niques** : petit et gros
électroménagers (lave-
linge, four...), informatique,
téléphone, néon, ampoules
et lampes basse consom-
mation, halogènes...

- **Textile** : vêtements, linge
de maison, chaussures...

- **Ordures
ménagères**

- **Pneumatiques**

- **Amiante**

- **Médicaments**

- **Produits explosifs**
(bouteilles de gaz...)

- **Déchets hospitaliers
ou de soins**

- **Cadavres
d'animaux**

- **Éléments entiers
de voiture ou
de camion**

- **Déchets industriels
spéciaux**

- **Déchets
artisanaux et
commerciaux**

Modalités des dépôts

- **Dépôt limité à 5m³/jour/foyer**
- **Pour les déchets ménagers spéciaux** :
dépôt limité à 10 litres ou unités par jour/foyer
- **Pour le matériel informatique** :
dépôt limité à une unité centrale avec ses
périphériques par jour/foyer

Modalités d'accès

- **Accès gratuit**
- **Présentation d'un justificatif de domicile**
- **Véhicules admis (d'une longueur de 8 m maxi)** :
 - véhicules légers de tourisme
(avec ou sans attelage)*,
 - camionnettes et fourgons
(non-attelés)*
 - véhicules légers de tourisme
portant une enseigne
commerciale ou publicitaire
 - véhicules de courtoisie, de location

Véhicules non admis

(liste non exhaustive) :

- Véhicules à benne basculante
- Camions plateau ou assimilés
(fourgons à hayon...)
- Camionnettes et fourgons portant
une enseigne commerciale ou
publicitaire

* de largeur carrossable $\leq 2,25$ m de PTC max de 3,5 tonnes

Un service de collecte est proposé par le Sicoval aux personnes ne pouvant se rendre à une déchèterie par leurs propres moyens. Pour faire enlever leurs déchets verts, encombrants ou équipements électriques et électroniques, les usagers doivent contacter leur Mairie, qui reliaera la demande auprès du Sicoval.



Mémo compostage 2012



Déchets de cuisine :

épluchures de fruits et légumes,
restes de repas d'origine végétale,
marc de café, filtres en papier,
sachets de thé...

- **Compostage domestique**, une solution économique, pratique et écologique pour obtenir du compost pour son jardin.
- **Compostage collectif en pied d'immeuble**, le Sicoval forme et accompagne les utilisateurs jusqu'à la 1^{re} récolte de compost.
- **Lombricompostage**, une méthode de compostage adaptée pour les appartements, les pavillons sans jardin...

Commande de composteurs en ligne ou renseignements sur demande**

Déchets de jardin* :

tontes de gazon, feuilles, fleurs
fanées, mauvaises herbes...

- **Compostage domestique**
(Voir ci-dessus)
- **Déchèteries**, ouvertes même le week-end pour déposer les gros volumes. *(voir mémo déchèteries)*

Déchets de taille* :

branchages, tailles de haies,
résidus d'élagage...

- **Broyage des branchages à domicile**
- **Branches** : jusqu'à 8 cm de diamètre. **Sur rendez-vous****
- **Collecte à domicile** :
 - **Déchets acceptés** : diamètre inférieur à 10 cm.
 - **Présentation** : fagots transportables de 1m50 de longueur maximum (fil de fer interdit)
 - **Tarif** : facturation au voyage. **Sur rendez-vous****
- **Déchèteries** : ouvertes même le week-end pour déposer les gros volumes. *(voir mémo déchèteries)*

* Ne pas jeter dans la poubelle grise,
sinon le bac ne sera pas collecté

**

 0 805 400 605

Gratuit depuis un poste fixe



Quelles solutions pour les autres déchets ?

Déchets de soins piquants à risques infectieux

Aiguilles, seringues...



- **Pharmacies**, où une boîte de collecte sera délivrée aux particuliers en auto-traitement

Liste des pharmaciens sur demande au

☎ N° Vert 0 805 400 605

ou sur www.sicoval.fr



Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Electroménagers, appareils électroniques, matériels informatiques et audiovisuels...



- **Association caritative** s'ils sont en bon état
- **Votre distributeur** si vous achetez un appareil neuf (obligation de reprise)
- **Déchèteries** (voir mémo)
- **Collecte à domicile** annuelle des DEEE (voir calendrier central)

Textiles

Vêtements, linge de maison, chaussures...



- **Association caritative** s'ils sont en bon état
- **Déchèteries** (voir mémo)
- **Bornes d'apport volontaire**

Médicaments périmés ou non utilisés et leurs emballages



- **Pharmacies** Cyclamed, organisme géré par l'industrie pharmaceutique, est chargé de leur collecte et de leur traitement

Lampes usagées

Ampoules halogènes et ampoules à filament



- **Poubelle grise**

Ampoules basse consommation, néons et LED



- **Magasins** qui vendent des lampes
- **Déchèteries** (voir mémo)

Piles usagées



- **Points de collecte** installés à l'accueil des mairies et de certaines écoles du Sicoval

Liste des points de collecte au ☎ N° Vert 0 805 400 605

et sur www.sicoval.fr.

- **Magasins** qui vendent des piles
- **Déchèteries** (voir mémo)



Des gestes qui comptent pour réduire vos déchets !

Source : ADEME



Tout le monde peut composter

Avec ou sans jardin, en pavillon ou en immeuble, composter c'est possible. Le Sicoval vous propose des composteurs individuels, des composteurs collectifs à installer en pied d'immeuble, des lombricomposteurs à mettre sur son balcon ou dans son cellier...

Le compostage, un des gestes adoptés majoritairement par les foyers témoins et les élus témoins, a permis de réduire d'1/4 le poids de la poubelle grise, ce qui correspond à 60 kg/an/hab.

Photos : V. Laraitta - Imprimé sur papier 100 % recyclé



Contact : Service Relation aux usagers

☎ N° Vert : 0 805 400 605 (Gratuit depuis un poste fixe)

relation.usagers@sicoval.fr